XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action

RENDEMENT	SITUATION	SECHAGE	MATERIEL	NETTOYAGE
3 à 5 m² environ par Litre	Intérieur	Entre 2 couches : 1h Séchage complet : 48h	Pinceau	White Spirit

DEFINITION

Produit de traitement.
Insecticide et anti-termites (voir conseils DYRUP).
Destiné au traitement préventif et curatif des meubles et objets en bois par badigeon.
Produit prêt à l'emploi qui ne doit pas être dilué.

DESTINATION

Tous les meubles anciens ou contemporains et objets d'art en bois.

PROPRIETES

Intérieur.
Formule liquide.
Formule translucide.
Compatible avec les produits d'impression et de finition (teintures, vernis, lasures, peintures, vitrificateurs). Séchage rapide.

EFFICACITE - SANTE - ENVIRONNEMENT

Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricornes, Lyctus, Vrillettes) ainsi que contre les termites dans le bois.
XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes suivantes :
Insecticide préventif :
EN 46 : efficacité préventive contre le Capricorne des maisons et autres insectes à larves xylophages.
Insecticide curatif :
EN 22 : efficacité curative contre le Capricorne des maisons.
Anti-termites :
EN 118 : efficacité contre les Termites.
Durabilité du produit appliqué :
Les contrôles d'efficacité préventive ont été effectués après épreuves de vieillissement accéléré.
EN 73 : épreuve d'évaporation.
EN 84 : épreuve de délavage.
Travailler dans les règles de l'art et respecter les quantités de produit à déposer dans le bois.

Traitement Termites : Il est conseillé dans ce cas de faire appel à un professionnel (consulter DYRUP qui vous donnera les coordonnées d'un APPLICATEUR SPECIALISE XYLOPHENE).

Efficacité 20 ans : Effectué dans les règles de l'art, le traitement offre une efficacité préventive insecticide jusqu'à 20 ans.
Les bois traités en préventif ne devront pas subir de coupe, de recoupe et de ponçage.

CARACTERISTIQUES

XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action est livré prêt à l'emploi et ne doit pas être dilué.
Aspect : Liquide.
Teinte : Incolore.
Densité : 0,77.
Point éclair : 40°C.
Insecticide : Cyperméthrine.
Solvant : White-Spirit.
Valeur COV : Non concerné.
pH : Non concerné.
Stockage : A l'abri des fortes chaleurs.
Conservation : 3 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs.
Conditionnement : En bidons de 0,5Litre - 1Litre - 2,5Litres.

XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action

AVANT MISE EN ŒUVRE

Les fonds doivent être sains, secs, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les règles de l'art et normes en vigueur, exempts de toutes particules non adhérentes et/ou peintures écaillées.
Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.
La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.
Pour réaliser un traitement efficace, XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités.
En conséquence, il est indispensable de procéder à toutes les déposes permettant d'atteindre les parties cachées contaminées.
Application sur bois secs et exempts de toutes finitions avec un taux d'humidité entre 8 et 18%.
Conditions d'application :
Humidité des bois : entre 8 et 18%.
Température : supérieure à 5°C.
Eviter toute application sur bois gelé ou givré.

APPLICATION

Outils : Pinceau.
Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : White Spirit.
Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.
Ne pas pulvériser.

1. Traitement préventif :
L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.
Appliquer en 2 couches par badigeon sur toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages. Insister sur les fonds de tiroirs et les fonds de meubles.
2. Traitement curatif :
Sondage et bûchage des parties attaquées.
Remplacement des pièces n'offrant plus de résistance.
L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions.
1)° Appliquer en 3 à 4 couches par badigeon sur toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages.
Insister sur les fonds de tiroirs et les fonds de meubles.
2)° Injecter tous les 3 à 5 cm environ dans les trous de sortie d'insectes, fentes, points d'assemblage, rainures et bois de bout à l'aide du XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action Injecteur.
Pour les pieds des meubles très attaqués, immerger ceux-ci dans un récipient contenant du produit pendant quelques instants.
Travailler selon les normes et DTU en vigueur.
Se conformer aux prescriptions des fiches méthodes.
-Traitement curatif contre les insectes dans les constructions.
-Lutte contre les termites.

CONSOMMATION

Variable suivant la porosité des bois, la gravité des attaques et le mode d'application :
Bois sains : 5 m² par Litre environ (150 -180 gr/m² environ).
Bois attaqués : 3 m² par Litre environ (300 gr/m² environ).

SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température. L'hygrométrie.
La quantité de produit appliquée. L'essence du bois.
Entre 2 couches : 1 heure environ.
Séchage complet : 48 heures environ en atmosphère ventilée.

INCIDENCE DU TRAITEMENT SUR LES BOIS

Coloration et odeur : XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action ne confère au bois aucune coloration particulière.
Collage : Ce produit n'attaque pas les joints de colle ayant fait prise et peut donc être utilisé pour le traitement des meubles en bois massifs, de placage ou de marqueterie.
Finition : Après le temps nécessaire à l'élimination du solvant, les bois traités peuvent être peints, vernis, cirés ou lasurés avec les produits de finition usuels. Ne pas appliquer de finition avant 48 heures.
Ce délai peut varier suivant les conditions d'ambiance (température et hygrométrie) ou la nature des finitions. Il est donné à titre indicatif.

XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action

CONSEILS DYRUP

Tout revêtement présent à la surface des bois doit être éliminé avant application du XYLOPHENE Meubles et Objets Anciens Triple Action.
L'humidité des bois doit être inférieure à 20% et la température d'application supérieure à 5°C (Ne pas traiter les bois gelés, givrés ou mouillés).
Traiter tous les bois en contact avec d'autres bois, assemblages.
Essuyer les coulures et flaques après application du produit et protéger les garnitures, cuirs, tissus…
Retraiter les bois en cas de coupe, recoupe, ponçage, humidité (traiter la source).
Ne pas réaliser de mélange sans notre assistance technique.
Tout rabotage ultérieur au traitement nécessite un nouveau traitement, car il élimine le traitement antérieur.
Sonder, bûcher et brosser les parties attaquées avant le traitement.
Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Inflammable.
Se conformer aux recommandations spécifiées dans la note éditée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité intitulée : « Produits de Traitement du Bois ». (I.N.R.S. : 30, rue Olivier-Noyer 75680 PARIS CEDEX 14).
Conserver hors de portée des enfants.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :
Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.
Portez vêtements et appareils de protection appropriés pour se protéger la peau, les mains, les yeux, le visage et les voies respiratoires. Se laver les mains après manipulation.
Utilisez les biocides avec précaution.
Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
Eliminer les produits non utilisés et/ou l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.
Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : **www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage**.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.
Edition FEVRIER 2009 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

D Y R U P

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France
Tél. : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr